



RÉFORME DU FERROVIAIRE

NOUS LUTTONS AUSSI CONTRE LA FIN DU CCGPF !

La réforme de la SNCF est aussi une entrave à la gestion des Activités Sociales et Culturelles par les salariés.

Elle remet également en cause les emplois des salariés CE/CCGPF. Seule la mobilisation peut inverser la tendance !

LES INCIDENCES DE LA RÉFORME POUR LE CCGPF

Gouvernement et Direction n'ont cessé de répéter qu'il faut changer le statut juridique des EPIC.

Le statut juridique du Groupe Public Ferroviaire et de ses EPIC a une incidence directe sur l'existence même du CCGPF.

En 2014, sous la pression de la grève, il aura fallu l'incorporation d'un article dérogatoire dans la loi de création du GPF afin de permettre le maintien du CCE de l'époque, le CCGPF d'aujourd'hui.

Dans le projet de loi, les EPIC deviendraient des sociétés nationales par actions (Sociétés Anonymes). Il n'y aurait alors plus d'article dérogatoire sur le maintien d'un Comité Central.

LE DROIT AUX VACANCES DES CHEMINOTS ATTAQUÉ...

Les répercussions pour les cheminots et leurs familles seraient dramatiques. En effet, l'entreprise procéderait alors à des dévolutions de patrimoine et pourrait être tentée, profitant de l'occasion, de vendre certaines Installations Socialement Transférées comme certains de nos centres de vacances en bord de mer ou à la montagne, certaines colonies, ou patrimoine dans la capitale et les grandes villes en général... Les cheminots affectés à une entreprise n'auraient plus accès aux structures transférées aux autres entreprises.

...TOUT COMME LE SPORT ET LA CULTURE

Ce serait aussi la fin des subventions versées aux sociétés d'agents comme l'USCF, l'UAICF, l'ONCF, l'ATC, la Famille du cheminot, Jardinot...

LES PERSONNELS EN PREMIÈRE LIGNE

Qu'ils soient salariés des associations, des CE ou du CCGPF, la fin du comité central et des dévolutions aurait fatalement des répercussions sur les personnels.

En effet, délocalisations, mutations, suppressions d'emplois seraient alors à l'ordre du jour. La requalification des EPIC en SA viendrait éteindre la convention collective des salariés CE /CCGPF, la loi imposerait de rattacher les salariés aux conventions existantes (restauration, tourisme...).



LA MISE EN PLACE DES CSE

Lors des dernières élections, le découpage des CE et la création de nouveaux CE nationaux mettaient à mal nos capacités à maintenir des activités sociales de haut niveau. A l'initiative de la CGT, un accord de gestion par mutualisation avait « sauvé les meubles » tant sur l'activité que sur le maintien des personnels.

Pour 2018, le projet de la Direction SNCF concernant la mise en place des CSE serait l'occasion de diminuer les moyens de 40%, de redécouper les périmètres des CE existants... Autant de facteurs aggravants pour le maintien, le développement des Activités Sociales de Proximité pour les cheminots et leurs familles.

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT

L'ouverture à la concurrence n'est pas une obligation, les textes Européens prévoient des dérogations dans ses articles. C'est en s'appuyant sur celles-ci que le rapport SPINETTA préconise d'ailleurs le report de l'ouverture à la concurrence pour la Région Parisienne à 2039.

Ensuite, le changement de statut des EPIC n'est ni pertinent, ni obligatoire. Gouvernement et Direction martèlent que le fait de passer en Société Anonyme à capitaux public ne change rien, alors pourquoi le faire ?

La convergence d'intérêt reste d'actualité pour tous les cheminots et tous les personnels des associations et des CE/CCGPF !

Garder nos EPIC, voire même réunifier l'entreprise comme le demande la CGT, est donc largement gagnable et maintiendrait un comité central, des Activités Sociales et Culturelles, nos associations d'agents, nos personnels et leur convention collective.

Pour pérenniser notre entreprise, il suffit de gagner les revendications de la plateforme revendicative unitaire point par point.

Le conflit actuel définira aussi la mise en place des CSE. Un projet unitaire a été donné à la Direction le 17 janvier 2018. Celui-ci garantit le maintien et le développement des Activités Sociales et Culturelles des CSE et du CCSEGPF.

**LA LUTTE FINIT TOUJOURS PAR PAYER,
CHEMINOTS, PERSONNELS ASSOCIATIFS ET CE/CCGPF,
ENSEMBLE DÉTERMINÉS POUR GAGNER,
ENSEMBLE POUR LE FER !**

**LA SNCF, CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE,
NOUS ON LA DÉFEND.**

